

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

**COMPTE RENDU
COMITE SYNDICAL**

**Séance du : 13 décembre
2023**

Date de convocation : 23 novembre 2023

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 24

Nombre de délégués syndicaux présents avec voix : 15 (+6 pouvoirs)

Nombre de délégués syndicaux absents : 9

Nombre de votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du PETR Cœur des Hauts- de-France, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du PETR, 7 rue des chanoines à Péronne sous la présidence de Philippe CHEVAL,

Membres présents avec voix délibératives :

- **CC de Haute Somme** : Florence Choquet, Eric François (+ pouvoir Maryse Fagot), Jean-Michel Martin, Jean-Dominique Payen (+ pouvoir Jean-Marie Blondelle), Fabrice Tricotet, Marie-Ange Lecocq (représentant Gautier Maes)
- **CC de l'Est de la Somme** : Eric Legrand, José Rioja (+ pouvoir Frédéric Demule), André Salomé (+ pouvoir Jean-Marc Wissocq), Françoise Ragueneau
- **CC Terre de Picardie** : Gérard Caron, Philippe Cheval (+ pouvoir Annick Maréchal), Magali Crappier, Bruno Etévé (+ pouvoir Alain Cauchois), Georgette Sciascia

Titulaires absents excusés : Jean-Marie Blondelle (pouvoir donné à Jean-Dominique Payen), Thérèse Dheygers, Maryse Fagot (pouvoir donné à Eric François), Gautier Maes (pouvoir donné à Marie-Ange Lecocq), Frédéric Demule (pouvoir donné à José Rioja), Jean-Marc Wissocq (pouvoir donné à André Salomé), Alain Cauchois (pouvoir donné à Bruno Etévé), Annick Maréchal (pouvoir donné à Philippe Cheval)

Etaient également présents sans voix délibérative : Dany Domont, François Laloi, Thierry Linéatte

Secrétaire de séance : Jean-Dominique Payen

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Ordre du jour :

Administration générale :

- Décision Modificative - Budget annexe Application du Droit des Sols
- Décision Modificative - Budget annexe Office de tourisme
- Décision Modificative - Budget annexe FISAC Revitalisation Centres bourgs
- Validation du programme d'actions 2024
- Budget principal 2024
- Budget annexe Application du Droit des Sols 2024
- Budget annexe Promotion du tourisme 2024
- Clôture du Budget annexe FISAC Revitalisation Centres bourgs
- Plan de formation 2024
- Tarification des produits boutique et des prestations de l'Office de tourisme 2024
- Tarification des guides Pays d'art et d'histoire

Aménagement du territoire :

- Création du poste Chargé(e) de mission reconquête des friches
- Adhésion au Centre de Déploiement de l'Eco-transition dans les Entreprises et Territoires (CD2E)

Culture :

- Adoption du Contrat Territoire Lecture
- Demande de subvention Feader via le programme Leader Gal pour le Pays d'art et d'histoire

Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Jean-Dominique Payen est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Les membres du Comité syndical ont été destinataires du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 8 novembre 2023. Aucune remarque n'est aujourd'hui formulée quant à son contenu.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité des membres présents.

1-DECISION MODIFICATIVE – BUDGET ANNEXE APPLICATION DU DROIT DES SOLS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
012	6215	102 919.00 €	08	20 000.00 €	132 910.00 €
023	023	89 091.18 €	08	-20 000.00 €	69 091.18 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
021	021	89 091.18 €	08	-20 000.00 €	69 091.18 €

RECAPITULATIF BUDGET / DM en fonctionnement

	Rappel voté (BP + BS)	Vote DM	CUMUL
DEPENSES	225 169.18 €	0.00 €	225 169.18 €
RECETTES	225 169.18 €	0.00 €	225 169.18 €

RECAPITULATIF BUDGET / DM en investissement

	Rappel voté (BP + BS)	Vote DM	CUMUL
DEPENSES	1 600.00 €	0.00 €	1 600.00 €
RECETTES	94 203.99 €	-20 000.00 €	74 203.99 €

➤ Après avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

-Valide la modification du budget annexe ADS.

2-DECISION MODIFICATIVE – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
023		469 911.35 €		18 525.00 €	488 436.35 €
042	6811	5824.00 €		1 066.00 €	6 890.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
042	7811	0.00 €		19 591.00 €	19 453.00 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
040	13911	0.00 €		10 936.00 €	10 936.00 €
040	13917	0.00 €		8 517.00 €	8 517.00 €
040	28182	0.00 €		50.00 €	50.00 €
040	28183	0,00 €		88.00 €	88.00 €
041	2181	0.00 €		106 632.00 €	106 632.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
021		469 911.35 €		18 525.00 €	488 436.35 €
040	28181	0.00 €		1 066.00 €	1 066.00 €
041	2313	0.00 €		106 632.00 €	106 632.00 €

RECAPITULATIF BUDGET / DM en fonctionnement

	Rappel voté (BP + BS)	Vote DM	CUMUL
DEPENSES	932 203.45 €	19 591.00 €	951 794.45 €
RECETTES	932 203.45 €	19 591.00 €	951 794.45 €

RECAPITULATIF BUDGET / DM en investissement

	Rappel voté (BP + BS)	Vote DM	CUMUL
DEPENSES	101 505.53 €	126 223.00 €	227 728.53 €
RECETTES	557 240.88 €	126 223.00 €	683 463.88 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

➤ Après avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

-Valide la modification du budget annexe Promotion du tourisme.

3-DECISION MODIFICATIVE – BUDGET ANNEXE FISAC REVITALISATION CENTRES BOURGS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
012	6215	42 935.00 €	09	2 000.00 €	44 935.00 €
023	023	7 923,61 €	09	-2 000.00 €	5 923,61 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
	458101	79 500 €	09	20 000.00 €	99 500.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Article	Montant voté (BP + BS)	Fonction	Propositions	Montant total (BP + BS + DM)
	458201	79 500.00 €		20 000.00 €	99 500.00 €
021		7 923.61 €		- 2 000.00 €	5 923.61 €

RECAPITULATIF BUDGET FISAC REVITALISATION CENTRES BOURGS / DM en fonctionnement

	Rappel voté (BP + BS)	Vote DM	CUMUL
DEPENSES	56 404,61 €	0,00 €	56 404,61 €
RECETTES	56 404,61 €	0,00 €	56 404,61 €

RECAPITULATIF BUDGET FISAC REVITALISATION CENTRES BOURGS / DM en investissement

	Rappel voté (BP + BS)	Vote DM	CUMUL
DEPENSES	80 300,00 €	20 000,00 €	100 300,00 €
RECETTES	124 235,70 €	18 000,00 €	142 235,70 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- Valide la modification du budget annexe FISAC Revitalisation Centres bourgs

4-VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé lors du Comité Syndical du 8 novembre 2023 ;

Il est proposé de valider le programme prévisionnel d'actions 2024 du PETR Cœur des Hauts-de- France qui se présente comme suit :

- Actions culturelles – Lecture publique : 80 340 €
- Mission Pays d'art et d'histoire : 50 720 €
- Contrat Local de Santé : 1 000 €
- Actions liées à la mobilité : 72 420 €
- Villes et Villages Fleuris : 3 980 €
- Actions liées à l'urbanisme (stratégie friches) : 11 820 €
- Mise en œuvre des 3 Plans Climat Air Energie Territoriaux : 6 815 €
- Conduite du nouveau dispositif LEADER GAL : 8 570 €
- Soutien à l'Association SARCOM Développement : 2 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble du programme d'actions 2024 ;
- Approuve les dépenses prévisionnelles s'y rattachant ;
- Autorise le Président à engager les consultations nécessaires pour le bon déroulement des opérations ;

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

- Autorise le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre des projets ;
- Autorise le Président à solliciter des fonds auprès de différents partenaires, notamment l'Europe (FEADER, FEDER), l'Etat (FNADT,...), la Région, le Département, la MSA, la DRAC, la DDCS,....

5-BUDGET PRINCIPAL 2024

Le présent budget est présenté sans reprise des résultats de l'exercice 2023.

Le budget primitif du budget principal s'équilibre de la façon suivante :

- en section de Fonctionnement,	Dépenses	1 793 631,15 €
	Recettes	1 793 631,15 €
- en section d'Investissement,	Dépenses	95 512,00 €
	Recettes	117 834,06 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	011	Charges à caractère général	231 855,00 €
	012	Charges de personnel, frais assimilés	1 175 730,00 €
	65	Autres charges de gestion courante	306 611,09 €
	66	Charges financières	0,00 €
	67	Charges exceptionnelles	0,00 €
Opérations d'ordre	042	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	79 435,06 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	70	Produits services, domaine et ventes diverses	413 714,15 €
	74	Dotations et participations	1 358 445,00 €
Opérations d'ordre	042	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	21 472,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	20	Immobilisations incorporelles	17 320,00 €
	21	Immobilisations corporelles	54 720,00 €
	22	Immobilisation reçue en affect.	2 000,00 €
Opérations d'ordre	040	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	21 472,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	13	Subventions d'investissement	31 296,00 €
	10	Dotations, fonds divers et réserves	7 103,00 €
	165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00 €
Opérations d'ordre	040	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	79 435,06 €

Après en avoir délibéré, le comité Syndical, à l'unanimité :

- . Vote le budget primitif relatif à l'exercice 2024, par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement tel que présenté ci-dessus.
- . Autorise le Président à signer toute convention partenariale et à engager toute démarche permettant le financement et la mise en œuvre des opérations s'y rattachant.

6-BUDGET ANNEXE APPLICATION DU DROIT DES SOLS 2024

Le présent budget est présenté sans reprise des résultats de l'exercice 2023.

Le budget primitif du budget annexe ADS s'équilibre de la façon suivante :

- en section de Fonctionnement,	Dépenses	165 852,55 €
	Recettes	165 852,55 €
- en section d'Investissement,	Dépenses	2 446,80 €
	Recettes	2 446,80 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	011	Charges à caractère général	28 491,00 €
	012	Charges de personnel	126 247,15 €
	65	Autres charges de gestion courante	8 667,60 €
Opération d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
	042	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	2 446,80 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	70	Produits des services	165 852,55 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	21	Immobilisations corporelles	2 446,80 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
	040	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	2 446,80 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif relatif à l'exercice 2024, par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement tel que présenté ci-dessus.
- Autorise le Président à signer toute convention partenariale et à engager toute démarche permettant le financement et la mise en œuvre des opérations s'y rattachant.

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

7-BUDGET ANNEXE PROMOTION DU TOURISME

Le présent budget est présenté sans reprise des résultats de l'exercice 2023.

Le budget primitif du budget annexe Promotion du Tourisme s'équilibre de la façon suivante :

- en section de Fonctionnement,	Dépenses 431 507,32 € Recettes 431 507,32 €
-en section d'Investissement,	Dépenses 75 753,00 € Recettes 75 753,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	011	Charges à caractère général	133 671,00 €
	012	Charges de personnel, frais assimilés	253 000,00 €
	65	Autres charges de gestion courante	2 750,00 €
	67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Opérations d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	27 198,32 €
	042	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	13 888,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	013	Atténuation de charges	1 000,00 €
	70	Produits services, domaine et ventes diverses	29 800,00 €
	731	Impôts et taxes	68 333,30 €
	74	Dotations et participations	312 921,02 €
	75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
Opérations d'ordre	042	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	19 453,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	20	Immobilisations incorporelles	39 300,00 €
	21	Immobilisations corporelles	17 000,00 €
Opérations d'ordre	040	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	19 453,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	13	Subventions perçues	34 666,68 €
Opérations d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	27 198,32 €
	040	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	13 888,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif relatif à l'exercice 2024, par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement tel que présenté ci-dessus.
- Autorise le Président à signer toute convention partenariale et à engager toute démarche permettant le financement et la mise en œuvre des opérations s'y rattachant.

8-CLOTURE DU BUDGET ANNEXE APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le Président rappelle au Conseil syndical que le Budget Annexe "FISAC Revitalisation Centres Bourgs" a été ouvert par délibération en date du 4 mars 2020 afin de répondre au besoin de la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre d'une opération FISAC.

Après étude et compte tenu du fait que l'opération FISAC est terminée, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est à préciser que le reversement du résultat de ce Budget Annexe sera effectué au Budget Principal du PETR.

Ce dernier sera chargé du remboursement éventuel du trop-perçu des subventions versées par l'Etat au moment du résultat de l'opération FISAC.

Le Compte Administratif ainsi que le Compte de Gestion seront votés en 2024 sur le dernier exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- Accepte la clôture du budget annexe « FISAC » à compter de l'exercice 2024 ;
- Dit que les services de la DDFIP seront informés de la clôture de ce budget.

9-PLAN DE FORMATION 2024

Le plan de formation concerne l'ensemble des agents titulaires, stagiaires et contractuels. Il est établi en concertation avec les agents au vu, d'une part, des opérations dont le PETR est chargé et, d'autre part, des évolutions législatives et réglementaires.

Les formations seront organisées par le CNFPT. D'autres organismes pourront être sollicités sous réserve :

- . d'une nécessité absolue de formation pour l'exercice des fonctions des agents concernés ;
- . que le CNFPT ne soit pas en mesure de proposer les mêmes formations ;
- . de crédits suffisants inscrits au budget.

Les thématiques du plan de formation 2024 :

Services concernés	Thèmes des formations CNFPT
Administratif	Communication - Rédaction
Culture et patrimoine	L'offre culturelle en milieu rural - Partenariat et usagers en bibliothèque - Architecture - Enjeux du numérique - Valorisation des collections - Parcours d'éducation dans le projet de territoire
GAL	Marchés publics
Urbanisme	ZAN - Procédures d'expropriation et de biens vacants et sans maître - Procédures liées à l'ADS
Tourisme	Management - Marketing
Développement économique	Stratégie et attractivité - Prospective - Fiscalité des entreprises

Il est précisé qu'il revient à l'agent concerné de solliciter l'accord du Directeur et du Président pour valider l'inscription à la formation (au travers du bulletin d'inscription ad hoc). Le bulletin est ensuite transmis au service « gestion » pour finaliser l'inscription.

En plus des formations identifiées, les demandes de préparations aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale, seront examinées attentivement par l'autorité territoriale.

Les agents pourront par ailleurs se rendre aux journées d'actualité organisées par le CNFPT lorsque celles-ci seront en lien direct avec leurs missions.

Le programme de formation pourra au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins du PETR et aux sollicitations des agents.

Les demandes au titre du CPF seront étudiées par le supérieur hiérarchique. L'avis sera donné par l'autorité territoriale, dans le respect de la délibération portant sur le CPF et dans la limite des crédits disponibles.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Adopte les priorités du plan de formation 2024 ;
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2024 en cas de besoin.

10-TARIFICATION DES PRODUITS BOUTIQUE ET DES PRESTATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME 2024

Dans le cadre de son activité commerciale, l'Office de tourisme Haute-Somme dispose d'une boutique au sein de laquelle sont proposés des objets souvenirs, des ouvrages ainsi que des produits du terroir. L'Office de tourisme assure également la conception et la commercialisation des prestations de visites et de forfaits touristiques.

Aussi, afin de permettre à l'Office de tourisme de vendre l'ensemble de ces produits et prestations de services, il est nécessaire d'approuver les tarifs appliqués au titre de l'année 2024 et tels que présentés ci-dessous :

Articles de la boutique	Prix de vente OT
Rotary Club	
Carte postale "Do not forget"	1,50 €
FF Randonnée + randonnée cartographie	
Topo Guide « Au fil de la Somme »	14,90 €
Topo Guide « Les traces de la Guerre en Picardie »	15,50 €
Guide "On the Trail of the Great War in Picardy"	15,70 €
« La Via Francigena à travers le Pas de Calais »	15,40 €
« La Via Francigena à travers les Hauts-de-France »	15,90 €
Association Savoir Fer	
Essuie-main coquelicot	12,00 €
Essuie-main château	12,00 €
Essuie-main B Nature	10,50 €
Torchon coquelicot	6,00 €
Torchon château	6,00 €
Torchon kangourou	6,00 €
Torchon nid d'abeille	12,00 €
Némery et Calmejane SA	
Carnet à spirales	5,50 €
Porte-clé salamandre	4,80 €
Porte-clé breloque chevalier et princesse	5,50 €
Dé filet doré : église de Péronne	3,00 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Dé filet doré : mairie de Péronne	3,00 €
Dé filet doré : étangs de Péronne	3,00 €
Dé filet doré : Porte de Bretagne	3,00 €
Lot de 3 dés filet doré	7,50 €
Plaque Great War	6,50 €
Porte-clé drapeau Poilu	5,00 €
Porte-clé drapeau Tommy	5,00 €
Magnet drapeau britannique	3,95 €
Magnet Battle of the Somme	5,50 €
Magnet Circuit du Souvenir	5,50 €
Magnet Great War	5,50 €
Magnet Pancarte Circuit du Souvenir	5,50 €
Magnet le Poilu 16-18	5,50 €
Mug	7,00 €
PETR - Pays d'Art et d'Histoire	
Tote bag Art Déco	6,00 €
Carte postale Art Déco	1,00 €
Affiche Art Déco	6,00 €
Cartes postales C. Boitieux	
Carte postale C. Boitieux	0,50 €
Carte postale	0,30 €
Carte postale panoramique	1,00 €
Divers	
Livret Collector 5 timbres	7,00 €
Collection 5 timbres	15,00 €
Guide du Routard Santerre Haute-Somme	4,90 €
Architecture de la Reconstruction	7,50 €
Palettes et ciseaux	30,00 €
Editions CAP Diffusion	
La Via Francigena Canterbury / Rome	8,00 €
Soldats de la Première Guerre Mondiale	5,10 €
Parle-moi de la Première Guerre Mondiale	3,90 €
Cartothèque	
Carte Pas-de-Calais / Somme - 301	5,00 €
Carte IGN Amiens / Arras - 103	8,20 €
Carte IGN D80 D60	4,95 €
Carte IGN Péronne / Roisel	13,20 €
Carte IGN Ham / Nesle	13,20 €
Carte IGN Albert / Bray-sur-Somme	13,20 €
Carte IGN Grande Guerre – La bataille de la Somme	8,50 €
Libre BSomme Hadley	5,00 €
Pochettes de randonnée pédestre	
Pochette rando Côte Picarde	6,00 €
Pochette rando Haute-Somme (anglais)	3,00 €
Pochette rando Sites naturels	3,00 €
Véloguide « La Somme en roue libre »	14,90 €
Véloguide « La Somme à vélo »	14,00 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Brasserie De Clerck	
Bière – 75 cl	3,50 €
Valisette - pack 6 x 33 cl	13,00 €
Tripack 3 x 33 cl	6,50 €
Verre à bière	3,00 €
Cidrie des Coudriers	
Cidre doux	3,50 €
Bulle de pomme	3,90 €
Jus de pomme / betterave	3,00 €
ADRT Somme	
Mug Somme	7,00 €
Tote bag Somme	5,00 €
Magnet « La Vallée de la Somme »	1,50 €
Location de vélos	
½ journée - VTC	6,00 €
1 journée – VTC	10,00 €
½ journée - VAE	10,00 €
1 journée - VAE	15,00 €

Prestations commerciales	Tarifs /pers
Patrimoine culturel	
Visite commentée de la ville « Péronne, au fil du temps ! »	4,50 €
L'Eglise Sainte-Benoîte de Falvy	1,50 €
Visite commentée de la ville « Ham, un riche patrimoine »	3,00 €
La Crypte de l'église abbatiale Notre-Dame de Ham	2,00 €
Visite commentée du Château par les amis du Château	4,00 €
Journée scolaire « La Cité Hamoise »	8,00 €
Label Pays d'Art et d'Histoire	
Péronne et l'Art Déco – 1 heure de visite	6,00 €
Péronne et l'Art Déco – 2 heures de visite	8,00 €
Louis Duthoit et la Reconstruction – 2 heures de visite	8,00 €
Richesses décoratives en Haute Somme – 2 heures de visite	8,00 €
Prestations rémunérations Guides conférenciers :	
Visite d'une heure	Forfait de 32,00 €
Visite d'une heure trente	Forfait de 48,00 €
Visite de deux heures	Forfait de 64,00 €
Indemnité dimanche et jours fériés	Forfait de 15,00 €
Indemnité langue étrangère	Forfait de 15,00 €
Mémoire	
Circuit du Souvenir adulte	5,00 €
Forfait Circuit du Souvenir scolaire	150,00 €
Forfait scolaire pour l'Historial 110 € - remise 10% soit :	99,00 €
Tarif guidage Circuit du Souvenir adulte pour l'Historial 5 €	4,50 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Tarif guidage Circuit du Souvenir de la Vallée pour l'Historial 4,50 €	4,05 €
Visite libre de l'Historial de la Grande Guerre - groupe	7,00 €
Visite commentée de l'Historial de la Grande Guerre - groupe	8,00 €
Visite libre de l'Historial de la Grande Guerre - indiv	10,00 €
Accès aux 3 espaces médiévaux - Cour du Château de Péronne	4,50 €
Billet couplé Historial / Musée de site de Thiepval - visite libre	10,00 €
Billet couplé Historial / Musée de site de Thiepval - visite libre	11,00 €
Visite de l'Historial de la Grande Guerre - scolaire	4,50 €
Visite couplée des musées de Thiepval et Historial - scolaire	6,00 €
Visite de l'Historial de la Grande Guerre - CLSH	5,00 €
Déjeuner de groupe en salle de restaurant de l'Historial	25,00 €
Journée « La Bataille de la Somme »	38,00 €
Journée scolaire « Immersion dans la Grande Guerre 14-18 » - exclusivité	8,00 €
Le Sapeur Picard - Visite commentée de la tranchée de Faÿ	3,50 €
Visite libre du musée Somme 1916 - groupe adulte	7,00 €
Visite guidée du musée Somme 1916 – groupe adulte	7,00 €
Forfait guidage musée Somme 1916 par groupe de 25 personnes	50,00 €
Visite libre du musée Somme 1916 - groupe scolaire	4,00 €
Visite libre du musée Somme 1916 - groupe scolaire + cahier pédagogique	5,20 €
Forfait guidage 3h00 – Brigitte De Cuyper ou Flora Devillers	135,00 €
Forfait guidage demi-journée Circuit Mémoire avec un guide en anglais (Carole Laevens)	150,00 €
Forfait guidage à la journée - Circuit Mémoire avec un guide en anglais (Carole Laevens)	360,00 €
Nature	
La Vallée de la Haute Somme (groupe de 30 pers. Et +)	4,50 €
La Haute Somme s'offre à vous ! Forfait min. 10 à 29 pers.	120,00 €
Forfait sortie nature avec un guide Qualinat (durée 1h30)	150,00 €
Forfait sortie nature avec un guide Qualinat (durée 3h00)	200,00 €
Le P'tit Train de la Haute Somme - forfait diesel - base 50 personnes	Forfait de 450,00 €
P'tit Train de la Haute Somme - la personne supplémentaire au-delà de 50 personnes	7,50 €
Le P'tit Train de la Haute Somme - forfait vapeur	Forfait de 750,00 €
La Nature à portée de mains ! Demi-journée avec un guide nature - adulte	12,00 €
La Nature à portée de mains ! avec un guide nature - enfant - de 12 ans	8,00 €
Journée « Circuit des Anguillères »	à partir de 38,50 €
Journée « Au fil de l'eau »	40,00 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Journée « La Haute Somme à pied ! »	10,00 €
Artisanat et gastronomie	
Visite commentée de la Ferme des Trois Terre – Sorel	2,00 €
Visite commentée de la Ferme Cannelle – Equancourt	5,50 €
Visite commentée de la Brasserie De Clerck - base 40 personnes	5,00 €
Visite commentée de la Brasserie De Clerck - base 30 personnes	6,00 €
Détente, Loisirs, Bien-être	
Etape dansante au P'tit Baltar	à partir de 57,00 €
Journée « Les métiers de nos aïeux »	à partir de 42,00 €
La Haute Somme vue du Ciel (Saut en parachute en Tandem)	270,00 €
Village des métiers d'Antan et musée Motobécane - libre (jusqu'à 19 pers)	10,00 €
Village des métiers d'Antan et musée Motobécane - libre (20 à 50 pers)	8,60 €
Village des métiers d'Antan et musée Motobécane - libre (+ de 50 pers)	8,10 €
Audio-guide Village des métiers d'antan	1,00 €
Sortie bien-être (Yoga ou sophrologie ou Qi Gong)	12,00 €
Rémunération Forfait Qi Gong thérapeutique	Forfait de 80,00 €
Rémunération Forfait Yoga - Sophrologie	Forfait de 80,00 €
CANOE KAYAK CLUB HAM :	
Tarif individuel – 2h location canoë, kayak ou paddle - adulte	10,00 €
Tarif individuel – 2h location canoë, kayak ou paddle – ado	7,50 €
Tarif individuel – 2h location canoë, kayak ou paddle – enfant	5,00 €
Tarif individuel – ½ journée location canoë, kayak ou paddle - adulte	15,00 €
Tarif individuel – ½ journée location canoë, kayak ou paddle - ado	12,50 €
Tarif individuel – ½ journée location canoë, kayak ou paddle - enfant	10,00 €
Tarif individuel - 1 journée location canoë, kayak ou paddle - adulte	25,00 €
Tarif individuel - 1 journée location canoë, kayak ou paddle - ado	22,50 €
Tarif individuel - 1 journée location canoë, kayak ou paddle - enfant	20,00 €
Location méga sup jusque 8 personnes – 1h30	80,00 €
Location méga sup jusque 8 personnes – ½ journée	150,00 €
Tarif individuel – Sentiers n°1 et n°3 – ½ journée en canoë ou paddle :	
4 à 8 personnes	30,00 €
9 à 12 personnes	25,00 €
13 à 16 personnes	20,00 €
Tarif individuel - Sentier n°2 « un corridor de verdure » - 1 journée en canoë ou kayak :	

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

4 à 8 personnes	60,00 €
9 à 12 personnes	50,00 €
13 à 16 personnes	40,00 €
Tarif encadrement :	
Journée – encadrement avec brevet d’Etat	200,00 €
½ journée – encadrement avec brevet d’Etat	100,00 €
Journée – encadrement avec cadre FFCK	100,00 €
½ journée – encadrement avec cadre FFCK	50,00 €
Hébergement – Base de loisirs d’Estouilly :	
Hébergement – 1 nuitée	15,00 €
Hébergement avec tente personnelle – 1 nuitée	10,00 €
Randonnée encadrée en trottinette électrique – indiv. ou groupe :	
Randonnée de 1h30	30,00 €
Randonnée de 3h00	50,00 €
Location de VTT et tir à l’arc :	
Journée	25,00 €
½ journée	15,00 €
Tir à l’arc en séance encadrée	20,00 €
Découverte de la sarbacane	10,00 €
Course d’orientation avec boussole et carte	5,00 €
Ailleurs chez nos voisins	
De la Cité d’Ancre à la Cité Péronnaise	à partir de 34,50 €
Voyage au cœur de la Grande Guerre	à partir de 41,50 €
Du Pays de Parmentier à la Haute Somme	à partir de 32,50 €
De Corbie à la Haute Somme	à partir de 38,00 €
Prestations à la carte	
AUTOCARS PERDIGEON :	
½ journée - 3 heure de location d'autocar	à partir de 295 €
Journée de 8 heures d'amplitude de location d'autocar	à partir de 397 €
AUBERGE DES REMPARTS :	
Nuitée à l’Auberge des Remparts + Petit déjeuner - Groupe	32,00 €
Dîner à l’Auberge des Remparts - élèves	16,00 €
Dîner à l’Auberge des Remparts - STAFF	18,00 €
Pack Lunch - Auberge des Remparts	7,90 €
Supplément serviette	2,50 €
Petit-déjeuner	3,50 €
LE P’TIT BALTAR :	
Groupe : Formule menu Tempo en semaine le midi	60,00 €
Individuel : Formule menu Tempo en semaine le midi	65,00 €
Groupe : Formule menu Adagio en semaine le midi	67,00 €
Individuel : Formule menu Adagio en semaine le midi	72,00 €

PETR Cœur des Hauts-de-France
 Département de la Somme
 Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Groupe : Formule menu Allegro en semaine le midi	70,00 €
Individuel : Formule menu Allegro en semaine le midi	75,00 €
Prestation Groupe : (dîner spectacle) - Samedi soir - Menu Alto	72,00 €
Prestation Individuel : (dîner spectacle) - Samedi soir - Menu Alto	77,00 €
Prestation Groupe : (déjeuner spectacle) - dimanche midi - Menu Alto	70,00 €
Prestation Individuel : (déjeuner spectacle) - dimanche midi - Menu Alto	75,00 €
Prestation Groupe : (dîner spectacle) - Samedi soir - Menu Mezzo	82,00 €
Prestation Individuel : (dîner spectacle) - Samedi soir - Menu Mezzo	87,00 €
Prestation Groupe : (déjeuner spectacle) - dimanche midi - Menu Mezzo	80,00 €
Prestation Individuel : (déjeuner spectacle) - dimanche midi - Menu Mezzo	85,00 €
Prestation Groupe : (dîner spectacle) - Samedi soir - Menu Soprano	92,00 €
Prestation Individuel : (dîner spectacle) - Samedi soir - Menu Soprano	97,00 €
Prestation Groupe : (Déjeuner spectacle) - dimanche midi - Menu Soprano	85,00 €
Prestation Groupe : (Déjeuner spectacle) - dimanche midi - Menu Soprano	90,00 €
Visite commentée de la Ville d'Albert	3,00 €
LE BISTROT D'ANTOINE	
Menu groupe Déjeuner boissons comprises	26,00 €
Menu individuel - Déjeuner boissons comprises	35,00 €
Déjeuner de groupe à Historial de la Grande Guerre	24,00 €
AUX GARS DU NORD :	
Menu n°1	16,00 €
Menu n°2	22,00 €
HÔTEL LE PRIEURE – RANCOURT :	
Déjeuner groupe	30,00 €
Restauration pour les individuels :	
Menu adulte	43,50 €
Menu enfant	13,50 €
Journée d'étude + pause formule tradition	49,09 € HT
Apéritif (1 verre)	4,92 € HT
1 verre de vin supplémentaire	3,75 € HT
Hébergement tarifs forfait groupe (1 nuit + petit-déj inclus) :	
Chambre double	128,50 €
Chambre single	116,50 €
Chambre triple	173,50 €
Hébergement tarifs pour individuels :	

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Chambre double ou single (catégorie cosy)	119,00 €
Chambre double ou single (catégorie essentielle)	129,00 €
Chambre double ou single (catégorie prestige)	139,00 €
Chambre triple	165,00 €
HÔTEL SAINT CLAUDE – PERONNE :	
Nuitée + petit-déjeuner buffet en chambre single – indiv.	75,00 €
Nuitée + petit déjeuner buffet en chambre double ou twin – indiv.	95,00 €
Nuitée + petit déjeuner groupes en chambre double	105,00 €
Nuitée + petit déjeuner groupes en chambre single	80,00 €
HÔTEL KYRIAD – PERONNE :	
Déjeuner de groupe	24,90 €
Chambre double – tarif groupe	75,00 €
Chambre single – tarif groupe	65,00 €
Demi-journée d'étude	55,00 €
Chambre double – tarif groupe	85,00 €
Chambre double – tarif individuel	75,00 €
Petit-déjeuner – tarif individuel	10,50 €
RESTAURANT LA PICARDIERE	
Menu groupe	22,00 €
RESTAURANT L'INSTITUTION	
Menu groupe	23,00 €
Plat – tarif individuel	14,90 €
Entrée + plat + dessert – tarif individuel	23,00 €
Entrée + plat ou plat + dessert – tarif individuel	18,00 €
CHAMBRES D'HOTES – LA PORTE DE BRETAGNE :	
1 nuitée en chambre double "La Shabby Chic" avec petit-déjeuner - 2 pers	95,00 €
1 nuitée en chambre "La Shabby Chic" avec petit-déjeuner - 1 personne	90,00 €
1 nuitée en chambre double "La Baroque" avec petit déjeuner - 2 personnes	98,70 €
1 nuitée en chambre "La Baroque" avec petit déjeuner - 1 personne	93,70 €
BAR L'UNIVERS	
Petit déjeuner : 1 grande boisson + 1 croissant	3,50 €
Forfait petit-déjeuner (1 boisson + 1 viennoiserie + 1 jus de fruit)	5,00 €
ADRT SOMME	
Journée « entre terroir et nature »	39,00 €
Vallée de la Somme ou ville de Péronne	4,50 €
Circuit du Souvenir	5,00 €
Accompagnement journée	2,00 €

Vu les statuts du PETR Cœur des Hauts-de-France et notamment son article 4 précisant les missions de l'Office de tourisme ;

Vu l'arrêté n°2023-01-01 relatif à la création d'une régie de recettes pour le service Office de tourisme ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Fixe les tarifs des produits vendus par la boutique de l'Office de tourisme ainsi que les tarifs liés à l'activité commerciale, au titre de l'année 2024, tels que définis dans la présente délibération ;

11-TARIFICATION DES GUIDES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Après obtention du label en 2021, le Pays d'art et d'histoire Santerre Haute Somme a recruté des guides-conférenciers cartés. La grille tarifaire ayant été établie en 2021, cette dernière nécessite une révision qui correspond notamment à une part de l'inflation et permet de s'harmoniser avec les autres territoires labellisés de la Somme.

Cette grille tarifaire est établie afin de rémunérer ce personnel non permanent soumis à la vacation. Ces guides-conférenciers auront en charges les visites guidées menées par la mission Pays d'art et d'histoire ainsi que les ateliers du patrimoine et autres actions menées dans le cadre du label.

Ancien barème voté en 2021.

Visite une heure	32€
Visite une heure trente	48€
Visite de deux heures	64€
Indemnité dimanches et jours fériés	15€
Indemnité langue étrangère	15€

Le nouveau barème tarifaire est le suivant :

Visite une heure	35€
Visite une heure trente	52.5€
Visite de deux heures	70€
Indemnité dimanches et jours fériés	15€
Indemnité langue étrangère	15€

La prise en compte de ce nouveau barème interviendrait au 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Valide le barème tarifaire ;

12-CREATION D'UN POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION RECONQUETE DES FRICHES

Compte tenu du fait que le PETR a la compétence SCOT et souhaite mener une politique volontariste en matière de limitation de l'artificialisation des sols dans le cadre de la loi Climat-Résilience et du Zéro Artificialisation Nette ;

Compte tenu du fait que cet objectif se traduit notamment par la reconquête des friches ;

Compte tenu du fait que l'ADN du PETR repose sur l'agilité, la mutualisation et l'efficacité entre toutes les collectivités de son territoire notamment en matière d'ingénierie ;

Il est proposé la création d'un emploi de chargé(e) de mission Reconquête des friches à temps complet à partir du 1^{er} mars 2024. La durée moyenne hebdomadaire de service afférente à l'emploi est de 35 heures.

Ce poste de chargé(e) de mission sera financé intégralement par les prestations facturées aux communes qui souhaitent être accompagnées par de l'ingénierie dans leurs projets.

Ses missions seront :

- D'accompagner les communes dans la définition de leurs projets ;
- D'identifier et de lever tous les freins administratifs et juridiques nécessaires à la requalification des sites ;

D'offrir l'ingénierie nécessaire aux communes dans leurs échanges avec l'ensemble des partenaires de l'opération (propriétaires, services de l'Etat, Etablissement Public Foncier, Région, Département, CAUE, ADEME,...) ;

- De rédiger les différents appels d'offres et cahier des charges ;
- De bâtir les plans de financement et de s'assurer de leur soutenabilité par une recherche permanente de subventions ;
- De suivre avec la commune l'avancée opérationnelle des projets.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, au grade d'attaché.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article L332-14 ou L332-8 du code général de la fonction publique.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité de,

- Créer l'emploi permanent tel que présenté en amont ;
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à cet emploi ainsi créé sont inscrits au budget de l'exercice 2024 du Budget principal ;
- D'autoriser le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

13-ADHESION AU CENTRE DE DEPLOIEMENT DE L'ECO-TRANSITION DANS LES ENTREPRISES ET TERRITOIRES (CD2E)

Le Président expose aux membres du Comité Syndical que le Centre de Déploiement de l'Eco-transition dans les Entreprises et les Territoires (CD2E) a pour vocation de faciliter la transition énergétique et écologique de l'économie régionale des Hauts-de-France. Depuis 2002, cette association soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire.

Les principales missions du CD2E sont :

- La création et la mise à disposition de l'information (centre de ressources) ;
- L'accompagnement des entreprises et des territoires ;
- La structuration de nouveaux marchés et de nouvelles filières à l'échelle régionale.

Les consultants experts de cette structure accompagnent les territoires afin de :

- Construire et rénover les bâtiments de façon durable et performante ;
- Développer l'usage des énergies renouvelables ;
- D'intégrer systématiquement l'économie circulaire dans les démarches.

L'adhésion au CD2E permet l'accès aux services suivants :

- Développement et animation du réseau permettant la collaboration entre les adhérents et les acteurs clés de l'éco-transition régionaux ;
- Accès aux ressources documentaires (études techniques, états des lieux des filières, ressources d'ateliers passés, comptes-rendus de groupes de travail, etc.) ;
- Tarifs préférentiels sur les formations et événements portés par le CD2E, les événements partenaires et les visites des démonstrateurs ;
- Promotion de notre structure et de nos projets auprès des cibles concernées.

Au-delà de ces éléments, cette adhésion est un préalable à une coopération plus étroite visant à établir une stratégie de structuration des filières biosourcées et le déploiement des énergies renouvelables (notamment le solaire) sur le territoire.

Ces objectifs structurants participent au développement de la politique Climat-Air-Energie engagée depuis 2018 par l'élaboration des PCAET, et s'inscrivent dans les fiches actions suivantes :

- **Fiche n°1 - Habitat** : sensibiliser à l'utilisation des matériaux biosourcés issues de filières locales afin de stocker du carbone et d'améliorer le confort et la performance des bâtiments.

- **Fiche n°5 - Agriculture** : accompagner la diversification des exploitations pour une production consommée localement et mettre en relation avec des acheteurs potentiels (émergence de nouvelles filières pour les matériaux biosourcés), développer le solaire photovoltaïque en toiture, en ombrière ou au sol, et mettre en place des temps de sensibilisation et de mobilisation auprès des acteurs agricoles et des élus (retour d'expériences, visites de sites).
- **Fiche n°6 - Economie résidentielle** : encourager le secteur du BTP à intégrer des boucles d'économie circulaire (le CD2E est identifié dans la fiche comme partenaire technique).
- **Fiche n°7 - Industries** : accompagner les entreprises dans une réflexion d'installation de dispositif énergies renouvelables (cadastre solaire) en substitution d'énergies carbonées.
- **Fiche n°8 – Energies renouvelables** : faire émerger davantage de projets d'énergies renouvelables en mobilisant le potentiel existant, et mettre en réseau les acteurs concernés afin de faire émerger des projets collectifs (méthanisation, photovoltaïque), avec un dialogue territorial favorisant l'acceptabilité sociale (le CD2E est identifié dans la fiche comme partenaire technique).
- **Fiche n°17 – Exemplarité** : inscrire dans les marchés publics des clauses environnementales pour limiter les impacts sur l'environnement par des formations aux agents des collectivités concernés et création de supports clé en main (le CD2E est identifié dans la fiche comme partenaire technique, ainsi que leur site <https://laclauseverte.fr/> qui permet un conseil de premier niveau pour inclure des clauses environnementales dans les marchés).

Compte tenu de l'intérêt pour le PETR Cœur des Hauts-de-France de bénéficier de services et de l'expertise proposée par le CD2E dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du PCAET et du COT TETE de l'ADEME, il est proposé l'adhésion du PETR à cette structure.

Les frais d'adhésion au titre de l'année 2024 s'élèvent à 2 400 euros correspondant à l'offre proposée aux collectivités et structures associées regroupant un nombre d'habitants compris entre 50 000 et 100 000.

Au vu de ces éléments donnés, le Président demande aux Membres du Comité Syndical de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- D'adhérer à l'association Centre de Déploiement de l'Eco-transition dans les Entreprises et les territoires (CD2E) ;
- D'acquitter de la cotisation annuelle de 2 400 euros au titre de l'année 2024 ;
- D'indiquer que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2024 ;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

14-ADOPTION DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

En 2020, suite à l'étude menée par le cabinet d'études ABCD, le PETR a signé un premier Contrat Territoire Lecture afin de mettre en place et de structurer un réseau de lecture publique à l'échelle

du territoire prenant appui sur les 8 bibliothèques-médiathèques présentes sur le territoire qui le composent.

Ce premier CTL s'est révélé encourageant puisque depuis la création du catalogue commun et de l'informatisation en réseau, le nombre d'adhérents actifs et de prêts de documents est en augmentation constante (+ 30 % entre 2022 et 2023).

Le dispositif Contrat Territoire Lecture est à la fois un outil de réflexion, de coordination et de mutualisation.

Le PETR s'engage à reconduire le Contrat Territoire Lecture sur la période 2023 – 2025 dans l'optique de poursuivre le développement et la structuration du réseau de lecture publique.

Cet engagement, formalisé au travers d'une convention tripartite (en annexe) avec la DRAC Hauts-de-France et le Département de la Somme, se traduit par la poursuite de l'embauche de la coordinatrice lecture publique, le développement d'actions culturelles, de formations adaptées à destination des professionnels, ainsi que l'élaboration d'une politique documentaire partagée à l'échelle du réseau des bibliothèques-médiathèques *Centauree*.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- de renouveler le Contrat Territoire Lecture sur la période 2023-2025 ;
- d'autoriser le Président à signer tout document permettant la bonne exécution de ce dossier et notamment la convention qui retracera les engagements de chacun.

15-DEMANDE DE SUBVENTION FEADER VIA LE PROGRAMME LEADER GAL POUR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Labellisé en 2021, le Pays d'art et d'histoire Santerre Haute Somme propose une variété d'actions de médiation à destination des habitants, des touristes et du jeune public.

Répondant aux critères définis du nouveau programme européen FEADER LEADER GAL, le PETR Cœur des Hauts-de-France souhaite faire une demande de subvention portant aussi bien sur les salaires des deux agents de la mission Pays d'art et d'histoire que sur les actions portées par cette même mission. La demande de subvention porte de la période allant du 15 octobre 2023 au 31 décembre 2025.

Aussi, le Pays d'art et d'histoire sera financé par la DRAC selon les termes de la convention à hauteur de 30% maximum pour la réalisation des projets.

C'est pourquoi au titre du LEADER, le PETR fait la demande de subvention suivante :

PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Tableau budget prévisionnel sur la période précisée ci-dessus :

<i>Dépenses matérielles</i>	<i>Montant HT</i>
Communication (diverses brochures)	18 000
Exposition	6 000
Outils de médiation	5 000
Documentation	3 000
<i>Dépenses immatérielles</i>	
Médiation	3 000
Ingénierie 2 ETP	120 000
TOTAL HT	155 000

<i>Financement</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux</i>	<i>Etat d'avancement (obtenu, en cours d'instruction, envisagé...)</i>
FEADER	61 500	50%	Salaire et documentation
FEADER	16 000	50%	Expo + outil médiation + médiation + communication
Etat	9 600	30%	Expo + outil médiation + médiation + communication
Région Hauts de France			
Département de la Somme			
Intercommunalité			
Commune			
Fonds privés			
Autofinancement	67 900	43.8%	
Autres (préciser) :			
TOTAL	155 000 HT		

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'opération ;
- De valider le plan de financement, en cas de financement externe inférieur au prévisionnel le reste à charge sera supporté par le PETR ;
- D'autoriser le Président à signer tout document permettant la bonne exécution de cette opération.

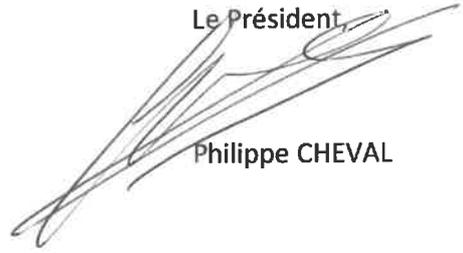
PETR Cœur des Hauts-de-France
Département de la Somme
Comité Syndical - Séance du 13/12/2023

Le Secrétaire de séance,



Jean-Dominique PAYEN

Le Président,



Philippe CHEVAL